

> Intitulé de l'emploi

Adjoint d'éducation

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'adjoint d'éducation est chargé de l'organisation et de l'animation de la vie scolaire et de la surveillance éducative dans les internats, les établissements secondaires et les centres relevant des établissements de formation professionnelle.

> Activités principales

- Suivi administratif de la vie scolaire : gestion des absences, contrôle des effectifs, des autorisations de sortie, de l'assiduité.
- Surveillance des élèves et de leurs mouvements dans le réfectoire, le dortoir, la cour et autres lieux confiés à la charge des adjoints d'éducation.
- Encadrement des enfants durant les activités périscolaires de l'établissement.
- Éducation et participation transversale au projet d'établissement avec une priorité de préoccupation pour la réussite scolaire.
- Implication dans les animations socioculturelles, sportives et dans les sorties à caractère pédagogique ou éducatif.

> Compétences requises

Savoir :

- Fonctionnement de l'établissement
- Objectifs et projets éducatifs de l'établissement
- Notions de psychologie des élèves
- Techniques de communication et d'animation de groupe

Savoir-faire :

- Ecouter, savoir entendre
- Porter attention aux enfants
- Élaborer un projet éducatif et mettre en œuvre des activités d'animation
- Prendre la responsabilité d'études prévues ou imprévues

Comportements professionnels :

- Porter un intérêt soutenu à l'amélioration des chances de réussite des élèves
- Sens de l'écoute
- Sens du travail en équipe
- Calme et pondération
- Prévenance
- Sens des initiatives
- Sens du contact social
- Impartialité
- Respect de la confidentialité des informations

> Conditions particulières d'exercice

- Affectation possible en internats provinciaux ou dans des établissements du second degré
- Conditions particulières d'exercices différentes selon que l'adjoint d'éducation soit affecté en internat :
 - Prise de service les dimanches soirs et jours fériés
 - Service de nuit, de l'extinction des feux au lever des élèves
- ou en externat :
 - Horaires correspondant au temps scolaire
- Milieu potentiellement conflictuel
- Environnement professionnel comportant des nuisances sonores

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Transfert des adjoints d'éducation du vice-rectorat vers la Nouvelle-Calédonie
- Evolution sociale qui nécessite de plus en plus un savoir faire spécifique pour la gestion des situations difficiles.

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Conseiller principal d'éducation